

■ **VORLET ALIMENTATION S.A.**, à Ursy, Bâtiment Ursy Centre. Nouvelle société anonyme. Statuts du 22.03.2004. But: exploitation de commerces d'alimentation. Capital-actions: CHF 100'000.-, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 22.03.2004, Fabien Vorlet fait apport à la société, selon bilan au 31.12.2003, des actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'Denner Satellite, Fabien Vorlet', à Ursy et de la succursale de ladite entreprise individuelle, à Gletterens, actifs: CHF 737'416.32; passifs: CHF 636'606.20, soit un actif net de CHF 100'810.12, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 100'000.- à la libération du capital-actions, le solde de CHF 810.12 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie il a été remis 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives, aux fondateurs. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Vorlet Fabien, de Villeneuve (FR), à Gletterens, président, et Vorlet Céline, de Villeneuve (FR), à Gletterens, secrétaire, tous deux avec signature individuelle. Réviseur: Fiduconseils S.A., à Estavayer-le-Lac.  
Journal no 1632 du 25.03.2004  
(02194326 / CH-217.3.531.086-2)